

NOTE DE SYNTHÈSE

Conseil Municipal du 8 avril 2026 – 19h30

10 projets de délibérations soumises à l'ordre du jour

VIE MUNICIPALE

1. Délégations de pouvoirs au Maire (DEL2026_04_001)

Le conseil municipal délègue au Maire, pour la durée du mandat, 31 compétences prévues par l'article L. 2122-22 du CGCT, notamment :

- Passer des marchés < 40 000 € HT et signer les baux ≤ 12 ans
- Gérer les emprunts, assurances et régies comptables
- Exercer les droits de préemption et d'expropriation
- Intenter des actions en justice liées à ses délégations
- Régler les conséquences des accidents des véhicules professionnels
- Demander des subventions à tout organisme public
- Procéder aux demandes d'urbanisme lorsque cela concerne les bâtiments communaux
- Admettre en non-valeur les créances irrécouvrables

En cas d'absence du Maire, ces délégations sont exercées par la 1ère adjointe.

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

2. Délégations de signature du Maire (DEL2026_04_002)

Le Maire délègue sa signature à des agents communaux pour certains actes courants :

- Romain COLLARD (DGS, cat. A) : courriers courants, demandes de formation, légalisation de signatures, paraphes des registres
- Romain COLLARD, Laëtitia CHAZETTE et Aude JOUSSELIN : fonctions d'officier d'état civil (sauf acte de mariage art. 75 du code civil)

Ces délégations font l'objet d'arrêtés individuels et restent valables jusqu'à leur retrait.

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

3. Commissions obligatoires – CAO / MAPA / COP (DEL2026_04_003)

Création de 3 commissions réglementaires pour la passation des marchés publics :

- CAO (Commission d'Appels d'Offres) : marchés formalisés ≥ 216 000 € fournitures/services ou ≥ 5 404 000 € travaux
- MAPA (Marchés à Procédure Adaptée) : marchés en dessous de ces seuils
- COP (Commission d'Ouverture des Plis) : contrats de concessions de service public

Composition retenue pour les 3 commissions :

Titulaires	Suppléants
Jordan LAHOREAU	Aurélien ARNAUD
Clémence BESSAU	Serge COUSIN
Clément NAULEAU	Philippe ROUFFIÉ

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

4. Commissions municipales thématiques (DEL2026_04_004)

Création de 6 commissions de travail (au maximum 6 membres dont le Président, exception faite pour les Affaires sanitaires / sociales / jeunesse, Vie culturelle / associative / sécurité et Finances, composée de 7 membres dont le Président). Le Maire en est président de droit.

Conseiller	Sanitaire & Social	Vie cult. & Sécu.	Urbanisme & Voirie	Comm. & Tourisme	Finances & Admin.	Agri. & Envir.
Aurélien ARNAUD (Maire)	•	•	•	•	•	•
Fanellie EGRON (1ère adj.)	•	•			•	
Jordan LAHOREAU (2ème adj.)	•	•				
Clémence BESSAU (3ème adj.)			•			
Azéline CORNUT	•			•	•	
Yannick OIRY			•		•	•
Mélissa ARTUS	•					•
Aurélien BONNIN		•		•		•
Annabelle BRIAND	•	•		•		
Serge COUSIN			•			
Vicky GERVAIS		•				
Clément NAULEAU			•		•	•
Nelly POINTEAU	•	•			•	
Philippe ROUFFIÉ			•	•	•	
Olivier ROUX				•		•

POUR : 12 votes / CONTRE : 3 votes / ABSTENTION : 0 votes

5. Représentant au SYDEV (DEL2026_04_005)

La commune désigne ses délégués au Comité Territorial de l'Énergie (CTE) du SYDEV (Syndicat d'énergie de Vendée) :

Délégué titulaire : Aurélien ARNAUD

Délégué suppléant : Clémence BESSAU

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

6. Représentant à Vendée Expansion SPL (DEL2026_04_006)

La commune est actionnaire de Vendée Expansion SPL (aménagement, construction, développement économique). Elle désigne :

Assemblée spéciale & AG des actionnaires : Aurélien ARNAUD

Le représentant pourra exercer toute fonction qui lui serait confiée (présidence, administrateur, censeur, mandats spéciaux).

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

7. Représentant au Comité de pilotage NATURA 2000 (DEL2026_04_007)

Le territoire de Châteauneuf est compris dans le site NATURA 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, Île de Noirmoutier et forêt de Monts », géré par le SMBB.

Représentante titulaire : Mélissa RONDEAU

Suppléant : Olivier ROUX

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

8. Représentant à e-collectivités (DEL2024_04_008)

e-collectivités est le syndicat mixte dédié aux services numériques des collectivités vendéennes (adhésion antérieure de la commune).

POUR : 15 voix

Représentante désignée : Azéline CORNUT

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

FINANCES

9. Indemnités de fonctions des élus (DEL2026_04_009)

Fixation des indemnités au taux maximum autorisé

Enveloppe globale mensuelle : 5 804,88 € brut (1 maire + 3 adjoints + 3 conseillers délégués).

Fonction	Élu(e)	Taux / montant
Maire	Aurélien ARNAUD	55,70 % IBT 1027 (de plein droit)
1ère adjointe	Fanellie GUILBAUD	21,38 % IBT 1027
2ème adjoint	Jordan LAHOREAU	21,38 % IBT 1027
3ème adjointe	Clémence BESSAU	21,38 % IBT 1027
Conseillère déléguée	Azéline CORNUT	33 % de l'indemnité d'adjoint
Conseiller délégué	Yannick OIRY	33 % de l'indemnité d'adjoint
Conseillère déléguée	Mélissa ARTUS	33 % de l'indemnité d'adjoint

IBT = Indice Brut Terminal de la fonction publique (indice 1027 en 2026)

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

10. Règlement de cimetière – tarifs des cavurnes (DEL2026_04_010)

Modification du règlement adopté en avril 2025 pour intégrer les espaces concédés pour les urnes funéraires (cavurnes) et permettre leur réalisation par un particulier.

Modifications soumises au vote :

- Ajout des cavurnes (15 et 30 ans) dans les articles 3, 14, 30 et 66 du règlement
- Tarifs votés : 75 € pour 15 ans / 150 € pour 30 ans
- Un particulier peut désormais réaliser une pierre tombale en respectant les mêmes conditions qu'un entrepreneur

POUR : 15 votes / CONTRE : 0 votes / ABSTENTION : 0 votes

DÉCISIONS MUNICIPALES & INFORMATIONS

11. DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner)

N° du dossier 2026	Date de la demande	Date de dépôt	N°Parcelle	Date de décision	Adresse du terrain
DIA 085 062 26 00001	05/03/2026	05/03/2026	AD 158	09/03/2026	4 rue du château
DIA 085 062 26 00002	17/03/2026	17/03/2026	AE 199	17/03/2026	Rue du moulin
DIA 085 062 26 00003	30/03/2026	30/03/2026	AE 121	31/03/2026	14 impasse des genêts

INFORMATIONS DIVERSES

Deux points d'information sans vote :

- Droit à l'image : une attestation sera présentée à chaque conseiller pour autoriser l'utilisation de son image dans l'exercice de son mandat
- DIF élus : rappel sur le Droit Individuel à la Formation des élus – un panorama des formations sera communiqué prochainement

RÉCAPITULATIF DES VOTES

N°	Objet	Réf.
1	Délégations de pouvoirs au Maire	DEL2026_04_001
2	Délégations de signature	DEL2026_04_002
3	Commissions CAO / MAPA / COP	DEL2026_04_003
4	Commissions thématiques municipales	DEL2026_04_004
5	Représentant SYDEV	DEL2026_04_005
6	Représentant Vendée Expansion SPL	DEL2026_04_006
7	Représentant NATURA 2000	DEL2026_04_007
8	Représentant e-collectivités	DEL2026_04_008
9	Indemnités de fonctions des élus	DEL2026_04_009
10	Règlement cimetière – tarifs cavurnes	DEL2026_04_010